

Fiscalité et gestion de l'entreprise

ECTS : 3

Description du contenu de l'enseignement :

Fiscalité internationale, minimisation des risques fiscaux Fournir aux futurs décideurs, responsables des départements taxes ou plus généralement aux financiers, les outils nécessaires pour construire un raisonnement fiscal approprié face à une décision de gestion ou d'investissement, de gérer les conflits fiscaux, ou de piloter les opérations d'extension ou de restructuration d'entreprises sur le plan national mais surtout sur le plan international tout en minimisant les risques et en optimisant les résultats:

- champs d'application des conventions de non double imposition
- définitions
- territorialité de l'impôt
- imposition des revenus
- établissement stable
- Méthodes d'élimination de la double imposition
- non discrimination
- procédure amiable
- échange de renseignements
- treaty shopping
- prix de transfert
- optimisation et fraude fiscale

Compétence à acquérir :

Etre en mesure de détecter et d'analyser les risques fiscaux face à une décision de gestion et d'aider à la prise de décision en optimisant la démarche.

Mode de contrôle des connaissances :

Examen écrit de deux heures comportant une question théorique qui exige une analyse et un développement logique sur la base des éléments de cours et un ou deux cas pratiques extraits de situations réelles qui demandent une analyse et des solutions optimisées conformes à la législation avec utilisation des textes de la convention de non double imposition.

Bibliographie, lectures recommandées :

Manuels de droit fiscal, modèle OCDE des conventions de non double imposition, commentaire des conventions de non double imposition,...

Document susceptible de mise à jour - 30/05/2026

Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16